

CHARTRE DÉONTOLOGIQUE – DROIT À L'IMAGE (AVEC SECTION IA) – SUN7 PISCINES & SPAS

Charte déontologique – Droit à l'image

Sun7 Piscines & Spas – Version : 1.0 | Date : 01/01/2026

Responsable de traitement : SUN 7 PISCINES & SPAS – 33 route de Cambaie, 97460 Saint-Paul, La Réunion – SIREN 443 532 460 – contact : contact@sun7.re

Référent RGPD : OROSMANE Jennifer – RAF – contact@alanvi.re

1. Objet et finalités

La présente charte encadre la captation (photo/vidéo) et l'exploitation de l'image des clients, prospects, occupants des lieux de pose et, le cas échéant, des salariés, par Sun7 Piscines & Spas, à des fins de communication (site web, réseaux sociaux, brochures, salons, affichage, relations presse) et de valorisation des réalisations. Elle vise à respecter le droit à l'image et le RGPD (base légale: consentement).

2. Périmètre

La charte s'applique à toute prise de vue sur chantiers, domiciles, showrooms et événements, y compris lorsque les images sont réalisées par des prestataires (photographes, vidéastes, drone).

Les images où une personne est identifiable (visage, silhouette reconnaissable, éléments distinctifs) ne sont exploitées qu'avec consentement préalable.

Les vues non identifiantes (ouvrage seul, détails techniques) peuvent être utilisées sans consentement, sous réserve de ne révéler aucune donnée personnelle (adresse visible, plaques, documents).

3. Principes déontologiques

- Consentement valide : libre, spécifique, éclairé et univoque, documenté (signature manuscrite ou e-signature), révoquant à tout moment. Aucune case pré-cochée, aucun consentement implicite.
- Transparence : information claire sur les finalités, supports, durée, territoire, partages éventuels (presse, partenaires), droit de retrait et modalités de contact.
- Minimisation : privilégier des vues anonymisées (angles, floutage) ou sans personnes quand c'est possible.
- Sécurité & conservation : accès restreint, stockage sécurisé, durées limitées, purge et dépublication en fin d'autorisation ou en cas de retrait.

4. Spécificités concernant les mineurs

Pour toute image d'un mineur, recueil du consentement du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale.

En dessous de 15 ans, rechercher le consentement d'un parent en plus de celui de l'enfant lorsque l'enfant est en âge de comprendre.

Privilégier des plans larges ou flouter à défaut de consentements.

5. Réseaux sociaux et presse

Les réseaux sociaux impliquent une diffusion large et difficilement maîtrisable : l'autorisation doit le prévoir expressément (plateformes visées, réutilisations possibles).

En cas de retrait, Sun7 Piscines & Spas dépublie ses propres contenus et sollicite la suppression auprès des tiers dans la mesure du possible.

6. Prestataires / sous-traitants

Tout prestataire manipulant des images identifiantes signe un accord de sous-traitance RGPD et une cession/licence encadrant la propriété et les usages.

Le prestataire s'engage à ne réaliser aucune exploitation pour son compte sans consentement explicite du client.

7. Processus opérationnel

Avant la prise de vue :

- ✓ Évaluer la présence de personnes ;
- ✓ Fournir la note d'information ;
- ✓ Faire signer l'autorisation (papier ou e-signature) ;
- ✓ Enregistrer la preuve dans le Registre des consentements.

Pendant la prise de vue :

- ✓ Respecter les paramètres consentis (angles, pièces, personnes exclues, floutage).

Après la prise de vue :

- ✓ Vérifier la cohérence des supports,
- ✓ Indiquer les crédits/mentions nécessaires,
- ✓ Gérer les demandes de retrait (dépublication, retraits de campagnes),
- ✓ Tracer les actions.

8. Durées de conservation et révision

- ✓ Images sources : 5 ans par défaut (sauf intérêt patrimonial interne) puis archivage restreint ou suppression.
- ✓ Usages publics : jusqu'à la fin de la durée d'autorisation ou retrait du consentement.
- ✓ Révision annuelle de la présente charte et des modèles associés.

9. Droits des personnes & contact

Toute personne peut retirer son consentement à tout moment et demander l'accès/suppression des images.

Contact : contact@alanvi.re. Les demandes sont traitées sans frais, dans un délai raisonnable, avec traçabilité.

10. Sanctions et éthique interne

Tout manquement peut engager la responsabilité de Sun7 Piscines & Spas et de ses collaborateurs (atteinte au droit à l'image, dommages-intérêts, atteinte à la vie privée). Sun7 Piscines & Spas promeut une culture du respect et forme ses équipes.

11. Traitements et retouches par intelligence artificielle (IA)

11.1 Définitions

Par « IA », on entend tout système automatisé capable de générer, modifier ou analyser des images : retouche, amélioration, ajout/suppression d'éléments, reconstruction/extension, upscaling, floutage automatique.

11.2 Principes

- **Transparence** : lorsque des images ont été substantiellement modifiées ou générées par IA, Sun7 Piscines & Spas l'indique clairement sur les supports concernés (mention) et/ou via des métadonnées de provenance lorsque disponible (C2PA / Content Credentials).
- **Respect du consentement** : aucune publication d'une image identifiante modifiée/générée par IA n'est effectuée sans autorisation écrite couvrant ces traitements ; le retrait reste possible à tout moment.
- **Interdits** : Sun7 Piscines & Spas Piscines & Spas n'utilise pas l'IA pour la reconnaissance faciale, la catégorisation biométrique, l'inférence d'émotions ni la création de deepfakes visant à tromper.

11.3 Traçabilité et marquage

Sun7 Piscines & Spas met en œuvre, lorsque possible, des mécanismes de traçabilité (C2PA/Content Credentials) et/ou filigranage pour indiquer les modifications IA, sous réserve de compatibilité technique des plateformes.

11.4 Sous-traitants et outils IA

Tout outil/prestataire IA est évalué et encadré contractuellement : confidentialité, sécurité, absence d'entraînement sur les images clients, localisation des données, suppression en fin de mission.

11.5 Droits et sécurité

Les droits d'accès, de retrait et de suppression demeurent applicables aux contenus modifiés par IA. Les jeux d'images destinés à l'IA font l'objet de mesures de sécurité renforcées et de durées de conservation limitées.

11.6 Mineurs

Prudence renforcée : plans non identifiants/floutage; autorisation parentale requise si un mineur est visible et identifiable.

Entrée en vigueur : à compter de sa diffusion interne.